

Un frigidaire à gaz sale électrifié!

MÉMOIRE

**Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz à
Saguenay**

PRÉSENTÉ AU

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC**

PAR



ACTION BORÉALE

Octobre 2020

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| PRÉAMBULE | 3 |
| DESCRIPTION DE L'ORGANISME | 4 |
| L'ÉCO-MATRICE OU LA MATRICE INVERSÉE ET SES FILTRES | 5 |
| INTRODUCTION | 6 |
| DU DINOSAURE À LA COUCHE D'OZONE. | 7 |
| BAPE – BUREAU D'AUTORISATION DES PROJETS D'EXTRACTION? | 8 |
| LA TRAHISON GOUVERNEMENTALE | 9 |
| 2/3 DE LA ROMAINE POUR CAMOUFLER L'ARNAQUE. | 11 |
| CONCLUSION | 12 |

PRÉAMBULE :

Comme nous manquons de temps, de ressources humaines et financières pour rédiger un mémoire complet - qui couvrirait tous les aspects du **Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz à Saguenay (GNL)**, l'Action boréale a dû prendre la décision de limiter son mémoire à quelques aspects qui seront probablement moins abordés par les autres intervenants et pour lesquels il demeure peut-être possible d'obtenir des modifications, aussi minimales soient-elles, pour la société et l'environnement.

En effet, nous estimons très probable que la grande majorité des mémoires soumis par les autres intervenants traiteront plus particulièrement des impacts sociaux, économiques et environnementaux du projet GNL, tels les répercussions sur les résidents, l'augmentation des gaz à effet de serre, l'effet négatif sur la faune marine du Saguenay, particulièrement le béluga déjà menacé, etc.

Sans ignorer ces impacts négatifs qu'aura ce projet, nous mettrons plutôt l'emphase sur l'héritage pourri pour les générations futures, la perte de confiance envers l'outil de consultation qu'est le BAPE, la participation démocratique du citoyen à ce processus et son pouvoir de donner un avis amoindri auprès du ministre de l'environnement. Nous soulèverons aussi l'impartialité des ministres du gouvernement Legault qui n'ont même pas eu la décence d'attendre les conclusions du BAPE avant de se prononcer publiquement en faveur du projet du frigidaire de gaz électrifié.

Dans les circonstances, l'Action boréale entretient très peu d'espoir que ce projet de GNL puisse se voir refuser l'autorisation d'aller de l'avant. « Business as usual ».

Nous tenions à le préciser, avant de d'entamer notre mémoire.

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Action boréale est un organisme à but non lucratif créé en 2000 pour promouvoir la préservation des forêts boréales du Québec à l'intention des générations futures. Chapeauté par un conseil d'administration formé de sept personnes, l'Action boréale compte près d'un millier de membres répartis dans toutes les régions du Québec, ce qui en fait un des groupes écologistes significativement importants au Québec. Son action comporte trois volets principaux.

- 1- Défendre et promouvoir les droits de nature écologique.

- 2- Sensibiliser les citoyens à la nécessité de préserver et de protéger des portions significatives de la forêt boréale.

- 3- Faire notamment des représentations auprès des gouvernements et de l'industrie visant l'adoption de lois, règlements, politiques et pratiques propres à sauvegarder l'intégrité des écosystèmes de la forêt boréale.

L'Action boréale est basée en Abitibi, territoire des Anicinapek/ Anishnabek, et son aire de préoccupation est limitée par la couche d'ozone, ce qui se passe au-delà ne nous inquiète pas outre mesure.

L'ÉCO-MATRICE OU LA MATRICE INVERSÉE ET SES FILTRES.

Contrairement à la plupart des verdoyants acteurs gouvernementaux et industriels, l'Action boréale ne conçoit pas le principe du développement durable comme une balance à trois plateaux où les trois éléments - environnemental, social et économique - auraient le même poids dans la prise de décision. Selon nous, l'environnement englobe le social, et le social englobe l'économie.

L'évaluation des impacts de tout projet doit donc suivre cet ordre d'importance et de priorité. L'environnement est la base même de la vie. Il permet aux êtres vivants et aux sociétés de répondre à leurs besoins fondamentaux et de se perpétuer. L'économie n'est au fond qu'un simple système d'échanges entre les humains permettant de répondre à ces besoins.

Dans un passé pas si lointain, les projets de développement étaient analysés en tenant compte uniquement de leurs retombées économiques. Les dimensions sociale et environnementale étaient reléguées aux oubliettes avec comme résultat, la surexploitation des ressources ainsi que l'appauvrissement des écosystèmes et de la biodiversité dont nous dépendons tous.

Pour tenter de corriger la situation, il nous faut aujourd'hui analyser tous les projets en utilisant la méthode de **l'Éco-matrice** ou des trois filtres. En commençant tout d'abord par **le filtre des impacts sur l'environnement**. Par lui, nous en venons à changer le processus d'analyse qui consistait à nous demander quelle quantité maximale de ressources nous pouvons extraire d'un territoire, par celui qui consiste à nous demander ce que nous devons laisser sur le territoire afin d'assurer la pérennité des ressources et des services écologiques fournis par les écosystèmes, nous garantissant ainsi la réversibilité des impacts de l'extraction des ressources. Viennent ensuite **le filtre social** qui correspond à l'analyse des réels besoins de la société, puis **le filtre économique** qui décrit les bénéfices pour la société d'un tel projet d'exploitation de ressources naturelles collectives. Rappelons que dans le cas d'extraction de minéraux, cette exploitation doit être minimalement qualifiée de « responsable » plutôt que de « durable » puisque cette ressource est épuisable non renouvelable.

INTRODUCTION

Les événements qui ont défrayé les manchettes ces dernières années dans le domaine des énergies fossiles dans le monde, incluant au Québec, peuvent se résumer à :

- Le réchauffement rapide de la température résultant de l'augmentation de gaz à effet de serre menace la survie même de l'humanité et de la biodiversité dont elle dépend.
- Sans une réduction drastique et urgente de notre consommation, il nous sera impossible de répondre aux besoins des générations futures, en débutant par celle de nos petits enfants.
- À part un discours verdoyant, les élus et les décideurs fointés, très peu de progrès positifs ont été accomplis dans les dernières cinquante années, au contraire.
-

Pour ces quelques raisons, l'Action boréale s'oppose fermement à toute nouvelle extraction de gaz sale, incluant celui qui servirait au projet GNL/Gazoduq, qui provient de la décomposition des dinosaures. Leurs restes doivent demeurer sous terre. Point final.

DU DINOSAURE À LA COUCHE D'OZONE

Le procédé utilisé pour l'extraction du gaz sale, c'est la fracturation qui détruit d'immenses territoires en polluant les nappes phréatiques pour des millénaires tout en laissant fuir une partie de ces gaz de méthane. La vaste majorité de ce gaz proviendra de terres ancestrales autochtones toujours en litige en Alberta.

Le gaz méthane qui s'échappera durant l'extraction par fracturation, le transport par pipeline, durant la liquéfaction, le transfert dans les méthaniers... est de 25 à 85 fois plus puissant que le CO² comme gaz à effet de serre.

Le pipeline Gazoduq qui s'étendra de la frontière ouest du Québec jusqu'au frigidaire sur le bord du Saguenay créera une cicatrice permanente sur les territoires non cédés des Anicinapek, des Atikamekw et des Innus, ce qui éloignera la faune de cette fracture et permettra l'invasion d'espèces compétitrices, tout en facilitant le travail des prédateurs. Cette brèche de plus de 60 mètres de large attirera les « sportifs » assis sur leurs VTT, leurs motoneiges et leurs gros 4X4. Ces envahisseurs généreront du dérangement pour la faune et les utilisateurs des premières nations qui y récoltent encore une partie des ressources pour répondre aux besoins de leurs familles et de leurs communautés.

L'utilisation du gaz extrait par fracturation comme énergie de transition ne peut que retarder l'avancement de technologies dites vertes et leur mise en service. Les seuls bénéficiaires du projet de liquéfaction sont les 2 grands investisseurs étasuniens, Jim Breyer de Breyer Capital et Jim Elish de Freestone, deux « money junkies », et les futurs actionnaires pour qui la conscience sociale ne se traduit qu'en \$igne de piastre et qu'en simples dommages collatéraux pour l'humain et la biodiversité.

Les audiences du BAPE sur le projet GNL/Gazoduq relancent encore une fois le débat mené depuis plusieurs décennies par les groupes écologistes et sociaux sur la nécessité d'une réforme en profondeur des lois afin de remettre l'humain et l'environnement aux premières loges du développement.

L'Action boréale dénonce fermement ce projet d'enrichissement des Money Junkies devenus milliardaires en spoliant d'immenses territoires et en dilapidant l'héritage des générations futures.

BAPE – BUREAU D’AUTORISATION DES PROJETS D’EXTRACTION?

Malgré les demandes répétées de tenir des audiences publiques sur le projet global qui inclurait l’extraction de gaz par fracturation en Alberta, la construction d’un pipeline qui scindera en deux le territoire de la frontière ouest du Québec au Saguenay, la construction d’un frigidaire à gaz électrifié, l’implantation d’un port méthanier sur les rives du Saguenay; malgré l’impact majeur qu’aura l’augmentation de la circulation maritime dans l’habitat du bélugas du St-Laurent qui menace d’accélérer la diminution d’une espèce menacée d’extinction; malgré les risques de fuites de gaz en mer et lors du transbordement en Asie et en Europe; et malgré l’émanation du méthane lors de sa combustion, le gouvernement a décidé unilatéralement pour faire plaisir au promoteur et au élus locaux en mal de se faire réélire, de tenir des audiences restreintes uniquement sur le frigidaire à liquéfaction de gaz sale.

Après cette décision unilatérale, ce bon gouvernement a mandaté, via le ministre de l’Environnement et de la lutte contre les changements climatiques – MELCC – le nouveau président du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement – BAPE – de mettre en place une commission pour tenir des audiences publiques sur cette partie restreinte du projet, le frigidaire. En bon valet carriériste, soucieux de plaire à son patron, ce président du BAPE nomma comme président de cette consultation, rien de moins qu’un ancien **vérificateur consultant pour l’Association canadienne de l’industrie de la chimie (ACIC)**. Ce qui, convenons-en, n’atténue pas les craintes d’une population déjà suspicieuse face au processus de décision gouvernemental dans ce dossier.

En plus d’augmenter le cynisme envers une institution considérée comme un modèle de consultations publiques de par le monde, lors de la première étape de la consultation, la période de question, le président de la commission nous annonça que les participants devront se limiter à poser une seule question par intervention et devront par la suite se réinscrire au registre s’ils ont encore d’autres questions; et que le registre sera effacé à la fin de chaque session, obligeant ainsi à se réinscrire de nouveau au début de la session suivante.

Pour les gens de l’extérieur désirant participer, leur chance de participer était encore plus réduite, ils avaient la possibilité de ne poser qu’une seule question à toutes les quatre interventions. Une intervention de l’extérieur contre quatre interventions en présence.

Ça, c’est la démocratie participative style CAQuiste.

L’Action boréale tient à dénoncer cette façon d’analyser un projet en le divisant, ce qui évite de voir tous les impacts et qui rend impossible de prendre une décision éclairée. Ça frise la manipulation publique afin de diminuer les objections.

LA TRAHISON GOUVERNEMENTALE

Généralement, dans le but de démontrer leur impartialité dans un projet devant être soumis aux audiences publiques, les membres du gouvernement se gardent une petite gêne mais si on sait qu'ils ont un avis généralement favorable aux projets qui promettent de créer de la richesse économique.

Il est déjà arrivé que certains politiciens s'échappent et dévoilent prématurément leur position dans un dossier controversé. Mais ici, ça dépasse tout entendement : cinq importants ministres, incluant le premier ministre lui-même, se sont prononcés publiquement et sans retenue en faveur du projet GNL/Gazoduc, avant même l'annonce des consultations publiques.

En janvier 2019 à Davos, suite à une rencontre privée avec les têtes dirigeantes d'Énergie Saguenay, le premier ministre **François Legault** avait manifesté son enthousiasme pour ce projet sans prendre le pouls des experts. Et pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés sur ses intentions, il récidivait le 16 janvier dernier dans une seconde rencontre avec le président du C.A. d'Énergie Saguenay, Jim Illich. Le lendemain, à la manière de Trump, il publia sur Tweeter : « *Bonne rencontre avec les dirigeants du projet Énergie Saguenay. Un projet d'investissement majeur : 4000 emplois durant la construction et 250 emplois permanents à 100 000\$ par année. Le projet réduirait les GES de 28 millions en remplaçant des centrales au charbon.* » Ce qui est un court résumé de la pub de la compagnie.

À plusieurs reprises, en chambre, lors de la période de questions, il n'a pas manqué de répéter le message du promoteur.

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), en chambre, qualifie le projet de « *virtueux* » économiquement et environnementalement, rien de moins, utilisant la même rengaine publicitaire véhiculée par le promoteur; promoteur qui, soit dit en passant, investit dans le charbon et garnit la caisse électorale des élus climato-sceptiques étatsuniens. Faut le faire.

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, lui, parle d'un projet « *structurant* » et affirme que « *comme gouvernement, il faut qu'on aide les promoteurs du projet pour qu'ils arrivent à leur but* » et qu'on attire des investisseurs étrangers. Traduction libre, on devrait investir l'argent des contribuables comme appât mielleux pour attirer les groupes de mouches à merde internationaux à investir dans ce projet. Il se plaint même qu'on laisse trop parler les opposants, incitant les pros à s'exprimer davantage. Ça c'est de la neutralité.

Marie-Ève Proulx, ministre déléguée au Développement régional affirmait, quant à elle, que tout le monde appuie le projet, présupposant que si tu es contre, t'es pas du monde.

Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour sa part, parle d'un « *projet qui a ses mérites sur le plan du développement économique, qui peut même avoir ses mérites sur certaines*

perspectives en environnement » et précise qu'il vaut mieux produire le gaz liquéfié au Saguenay-Lac-Saint-Jean dans des normes environnementales sévères plutôt que de laisser d'autres pays plus polluants le produire. En d'autres termes, vaut mieux profiter de la pollution que laisser d'autres en profiter, charité bien ordonnée commence par soi-même.

L'Action boréale tient à dénoncer l'indécence du gouvernement qui contribue par ses déclarations irresponsables à miner la crédibilité du processus de consultation publique aux yeux du public, ce qui augmente significativement le cynisme de la population envers la légitimité des lois et des procédures démocratiques.

Qui sème le vent récolte la tempête.

2/3 DE LA ROMAINE POUR CAMOUFLER L'ARNAQUE.

Pour prétendre que cette arnaque gazière sera une avancée significative dans la lutte aux changements climatiques, GNL Québec, nous annonce, sans rire, qu'en faisant fonctionner son « frigidaire » à l'aide de l'électricité fournie à prix préférentiel (industriel) par Hydro-Québec, il devient carbo-neutre. L'énergie électrique nécessaire à la liquéfaction du gaz correspondra aux deux tiers- 2/3- de toute la production générée par le complexe de la rivière Romaine. Lors du harnachement de cette rivière majestueuse et de l'érection des barrages qui suscitèrent de nombreuses contestations de la part des Innus et des groupes écologistes, nos politiciens de l'époque nous certifiaient que cette énergie servirait à combler la demande des citoyens et que tous les surplus serviraient à remplir les coffres en les exportant au USA. Jamais il n'avait été question de se servir de cette rivière sacrifiée au bénéfice d'une compagnie étatsunienne.

Comme GNL n'utilisera pas le gaz pour alimenter son frigidaire, ce gaz ainsi économisé sera, sans le moindre doute, transféré dans les méthaniers pour l'exportation et ainsi augmenter l'enrichissement de l'exploiteur. On comprend que le gaz exporté à l'étranger générera des gaz à effet de serre; tout en se lavant les mains de cette pollution, GNL pourra prétendre à la virginité vert-tueuse.

L'Action boréale dénonce « vertement » cet acte vicieux de camouflage qui utilisera les taxes des contribuables pour payer la peinture électrique verte afin de couvrir sa saleté.

Porter un condom vert pour commettre un viol collectif, ne rend pas pour autant l'acte un geste d'amour. – Irneh Bocaj

CONCLUSION.

Étant donné que d'influents membres du gouvernement de la CAQ se sont déjà commis en faveur du projet, l'Action boréale garde très peu d'espoir quant à l'issue du processus de décision. Comme pour la cimenterie McInnis de Port Daniel, le Québec se retrouvera avec un autre scandaleux gouffre financier. Ce déficit économique et environnemental fera partie de l'héritage que nous lèguerons à nos enfants, dans un monde encore plus dégradé et avec moins de ressources pour y remédier.

Ces audiences ont aussi été l'occasion manquée de redonner l'espoir que les craintes des gens soient considérées lorsqu'il est question du bien commun. Au contraire, nous avons assisté à une tragicomédie visant uniquement à démontrer que l'acceptabilité sociale n'était rien d'autre qu'un processus pour introduire par en arrière un projet qu'on refuse d'avalier par en avant.

Veillez, chers président et commissaire, transférer au ministre les sentiments exprimés dans ce blanc de mémoire.

Henri Jacob, pour l'Action boréale.